

**LE CARNET CORÉEN DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES
AU SERVICE DES PROFESSEURS,
DU COLLÈGE AUX CLASSES PRÉPARATOIRES¹**

UNE PRÉSENTATION DU PROJET EN COURS

par Marianne ADJIMAN, Arlette PATURE-MAURY, Sébastien BERTRAND

AVANT-PROPOS

Le contexte français, alphabétiser les masses une préoccupation assez récente

La culture populaire française, attribuée à Charlemagne (au tournant des VIII^e et IX^e) l'invention de l'école, en fait il a seulement encouragé le développement des écoles liées à des monastères afin d'avoir un personnel administratif compétent. Dans la société tripartite du Moyen âge définie dans le *Poème au roi Robert* par Adalbéron de Laon au début du XI^e s : « ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent », l'alphabétisation en latin n'est comme nécessaire que pour ceux du premier ordre. Toutefois des premiers poèmes courtois vont être mis par écrit mais on reste essentiellement dans une société de l'oral.

Le XVI^e s avec l'Humanisme et la Réforme religieuse voit l'alphabétisation progresser dans les trois ordres et une littérature laïque se développe avec Rabelais, Villon. Ce mouvement se poursuit au cours des deux siècles suivants, on estime qu'à la veille de la révolution française, il y a environ 45 % d'alphabétisés avec une prédominance masculine, mais il existe de fortes disparités d'une région à l'autre et entre les villes et les campagnes. Ces progrès sont dus à des initiatives privées et l'enseignement est aux mains de l'Église catholique.

¹ Ce titre répond juste au besoin de nommer le projet. Pour le moment, aucun titre spécifique n'a été choisi de façon définitive.

Tout change au XIX^e s, les élites prennent conscience de la nécessité d'une alphabétisation à grande échelle, la loi Guizot de 1833 (Monarchie de Juillet) impose à toutes les communes d'ouvrir une école primaire, il y est prévu un enseignement gratuit pour les pauvres mais il n'y a aucune obligation de suivre une scolarité. En revanche après le rétablissement de la République en 1875, les Républicains font de l'école un pilier pour consolider le régime, les lois Jules Ferry de 1881-82 rendent l'école primaire obligatoire pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans, gratuite et laïque. Une heure chaque jour doit être consacrée à l'enseignement de l'histoire- géographie et instruction civique .

Depuis la fin du XIX^e s, l'histoire-géographie et l'instruction civique sont au cœur des programmes d'enseignement

Ces disciplines sont essentielles, aux yeux des législateurs, pour diffuser un « roman national » qui unira tous les petits Français. Ainsi, sur la couverture du manuel *Histoire de France, cours moyen* d'Ernest Lavisse en 1912, éditions Armand Colin, lit-on : « Enfant [...] Tu dois aimer la France parce que la nature l'a faite belle et son histoire l'a faite grande ».

Depuis de nombreuses lois ont transformé l'éducation, la scolarité a été progressivement allongée jusqu'à 16 ans (1959) ; dans les années 80 les gouvernements ont souhaité amener 80 % d'une classe d'âge jusqu'au niveau du baccalauréat. L'institution, les professeurs ont relevé ce défi, en 2015, 77 % des jeunes ont obtenu ce diplôme qui reste prestigieux et qui est la porte d'entrée aux études supérieures. Pour obtenir ce résultat, de nouveaux types de baccalauréat ont été créés : bac technologique (1968) , bac professionnel (1985) . Or quelque soit la voie choisie, l'histoire-géographie, l'éducation civique sont des disciplines obligatoires et font l'objet d'une épreuve à l'examen.

L'Histoire une passion française

Ces enseignements poursuivis du primaire au secondaire expliquent peut-être que l'Histoire soit une passion française même si beaucoup de jeunes en ont une vision rebutante : « L'Histoire, il faut apprendre les dates ». De nombreuses émissions télévisées ainsi que des revues grand public sont consacrées à l'histoire et au patrimoine. Les jeux vidéo avec un arrière plan historique sont très prisés. Tout changement de programme, d'horaire attribué à la discipline agite la classe politique, les médias et les professeurs, qui, quoique consultés par leur hiérarchie, sont souvent très critiques, non pas qu'ils refusent la nouveauté mais ils estiment que les élèves ne maîtriseront plus les bases pour comprendre le monde contemporain.

Le débat se situe actuellement entre deux grands courants, l'un persuadé du déclin de la France, veut un retour au roman national, à l'étude des grands hommes, l'autre souhaite une histoire « connectée » mettant en relation les histoires d'espaces très éloignés. Le dernier programme de 5^{ème} en vigueur jusqu'au mois de juin 2016, en tenait compte, le thème III auquel les enseignants devaient consacrer 10 % de l'horaire, s'intitulait : *Regards sur l'Afrique* , 3 civilisations sahéliennes étaient proposées au choix dont le Monomotapa (royaume de la région du Zambèze, ouvert sur l'Océan indien, 1450-1629) , ce dernier a été particulièrement au cœur des polémiques.

I – LES USAGES DU « CARNET CORÉEN »

1 – Au collège

La réforme du collège constitue l'occasion à saisir de proposer à nos collègues un « carnet coréen » proposant des ressources pédagogiques, au service de leurs cours, centrés sur certains aspects de la civilisation coréenne : ainsi l'étude de Séoul, permet d'illustrer plusieurs thèmes essentiels de géographie en tant que ville monde, ou encore comme appréhension des problématiques du développement durable. Ce sont deux thèmes essentiels du cycle 4, consacré aux enjeux du monde actuel, mondialisation et développement durable.

Cela permet aussi de proposer aux collègues des sujets d'EPI « clefs en main », afin de leur permettre de gagner du temps.

Enfin, cela répond aux exigences de nos disciplines comme commencer nos cours par des « études de cas » ou pour développer les compétences des élèves dans les domaines suivants :

- se repérer dans le temps : construire des repères historiques
- se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- s'informer dans le monde du numérique,
- analyser et comprendre un document,
- pratiquer différents langages en histoire-géographie,
- coopérer et mutualiser.

2 – Au lycée

La Corée occupe une place bien restreinte dans nos programmes (voir exposé II, section II-2) ; le Japon, la Chine aujourd'hui, rendent sa présence très discrète. Il existe toutefois deux moments où elle est clairement identifiée, l'un en histoire avec la guerre de Corée et le mur qui en découle, mais avec la fin de la guerre froide cela devient une allusion. L'autre moment en géographie, dans le cadre de la mondialisation, la façade de l'Asie orientale a pris une place importante et les 4 « dragons » sont cités. Les Français sont donc bien ignorants de la Corée .

Notre objectif serait de présenter dans un ouvrage des pistes qui permettraient aux professeurs de lycée qui le souhaitent de s'appuyer sur des exemples coréens pour apporter d'autres regards que ceux présents dans les manuels de la classe tout en restant cohérents avec les programmes. Le tout serait complété par des références bibliographiques facilement accessibles.

3 – En CPGE

Dans les programmes des CPGE littéraires et économiques et commerciales, une large part peut être consacrée à la Corée (voir exposé II, figure 3, pour les sections ECS), notamment en première année, pour les raisons suivantes :

- **grande souplesse des programmes**, qui peuvent très facilement intégrer des thèmes liés

à la Corée du Sud, en géographie, en histoire contemporaine mais aussi, pour les sections littéraires, en histoire moderne, médiévale et ancienne (soit de l'Antiquité jusqu'à la fin du XVIII^e siècle).

- **horaire hebdomadaire d'histoire-géographie pour les deux filières** (environ six heures)
- **capacité de travail des étudiants**
- **variété des exercices proposés** (exposés, dossiers, etc.) et insertion dans des projets de classe

II – DÉMARCHE DE RÉALISATION DU PROJET

Initiée par la section Education de l'ambassade de Corée en France sur le souhait de S.E. Monsieur l'Ambassadeur MO Chul-min, le projet a été présenté pour la première fois lors d'une réunion de travail à la Section Education de l'ambassade, animée par Madame LEE Bouriane, le jeudi 10 mars 2016.

Sous la direction de Madame Hannequin, IA-IPR d'histoire géographie, le projet est donc de rédiger une série de fiches pédagogiques pratiques, immédiatement utilisables par les professeurs, et adapté à chacun de ces niveaux. Les thèmes des fiches établies seront confirmés lors d'une réunion le 24 mai 2016.

Figure 1 – les thèmes de travail (élaborés par Madame Hannequin, IA-IPR d'histoire-géographie)

PROPOSITIONS DE THÈMES DE TRAVAIL POUR LE MANUEL D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE SUR LA CORÉE DU SUD

| | Thème possible | Etude de cas proposée | Focus scientifique |
|---------------------------|---|-----------------------|--------------------|
| GEOGRAPHIE | HABITER | | |
| | LA VILLE | | |
| | INDUSTRIALISATION ET MONDIALISATION | | |
| | GÉOPOLITIQUE DE LA COREE DU SUD | | |
| HISTOIRE | LE POUVOIR – L'ÉTAT | | |
| | LA GUERRE / LA CULTURE DE GUERRE | | |
| | LA GUERRE FROIDE | | |
| | LA MÉMOIRE | | |
| CIVILISATION - EMC | DIVERSITÉ DES RELIGIONS ET LAÏCITÉ | | |
| | REPRÉSENTATIONS ET RÉALITÉS CULTURELLES | | |
| | MODERNITÉ ET TRADITION | | |

III – CONTACTS AVEC LES ÉDITEURS

Les éditeurs de manuels scolaires et universitaires bénéficient d'une large audience, en raison des renouvellements fréquents des programmes scolaires et universitaires. Ils travaillent principalement dans deux optiques :

1 – Edition de manuels conformes aux programmes officiels

Cette édition se fait en général à la parution de nouveaux programmes. Quelques mois avant, les éditeurs recrutent une équipe d'enseignants qui se partagent les chapitres de l'ouvrage, l'un d'entre eux assurant la coordination de l'ensemble.

Ces enseignants ne sont pas nécessairement en poste dans les niveaux concernés par les manuels qu'ils co-rédigent (figure 2).

Les équipes pédagogiques de chaque établissement choisissent ensuite le manuel qu'ils désirent utiliser pour leurs classes.

Figure 2 : couverture et première page d'un manuel destiné aux Classes Préparatoires ECS (édition 2013)



2 – Edition de manuels thématiques visant à compléter les programmes scolaires et universitaires

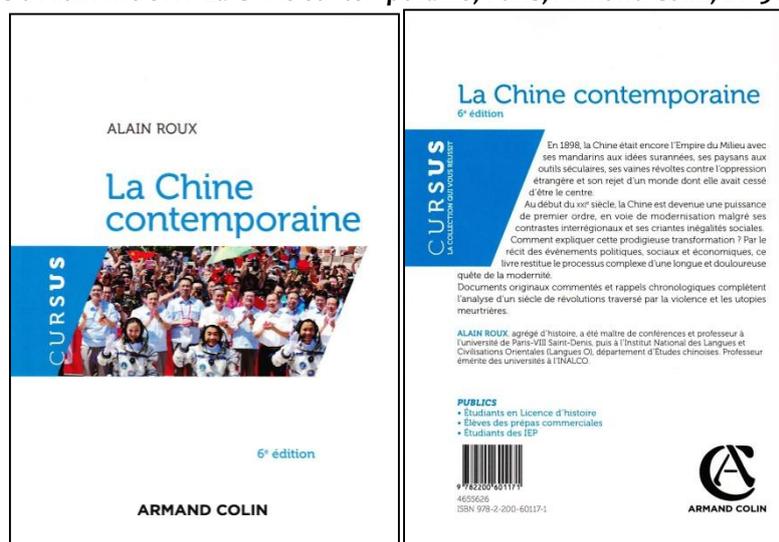
Cette édition se fait en général dans le cadre d'une collection particulière, afin de donner aux élèves et aux étudiants un complément d'information.

Ces ouvrages sont souvent considérés comme pratiques (format réduit), accessibles (structure détaillée, langue simple, illustrations) et bon marché (figure 3). Forts de leurs succès, ils sont généralement réédités plusieurs fois (figure 4).

Figure 3 : couverture et quatrième de couverture de l'ouvrage d'Arnaud LEVEAU : *Géopolitique de la Corée du Sud*, Paris, Argos, 2014



Figure 4 : couverture et quatrième de couverture de l'ouvrage d'Alain RIOUX : *La Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2015 (6^{ème} édition)



Nous serions ravis si nous réussissions, par le biais de notre ouvrage, à piquer la curiosité de nos collègues et à les amener ainsi que leurs élèves et étudiants à découvrir votre fascinant pays.